

LE CONTEXTE

La FFTT est engagée dans une démarche de professionnalisation de son activité qui passe par la formation de ses forces vives (dirigeants, arbitres, entraîneurs,...) au sein de tous les échelons fédéraux (Fédération nationale, Liges, comités, clubs). La fédération a ainsi créé l'**Institut Fédéral de l'Emploi et de la Formation** en janvier 2002 qui coordonne toutes les actions de formation, avec pour objectif de rendre accessible la formation et de développer les compétences du plus grand nombre. L'IFEFF est organisé en quatre branches :

- Dirigeants
- Techniciens
- Arbitres
- Salariés non techniques

La création de l'IFEFF a permis de créer une dynamique nouvelle, d'augmenter et d'améliorer l'offre de formation... Néanmoins de nombreux freins ont rapidement été constatés venant limiter la capacité de mobilisation des acteurs du Tennis de Table et plus spécialement des bénévoles :

- **Manque de disponibilité** : (les dirigeants bénévoles, entraîneurs ou arbitres cumulent le plus souvent emploi dans leur vie professionnelle et bénévolat. La gestion, le développement des activités dans le domaine sportif de l'association notamment sont fortement consommateur de temps et ne permettent pas de se former ;
- **Le coût** : les budgets des associations sont souvent restreints et consacrés principalement à la réalisation d'actions... les coûts de la formation et de déplacement liés limitent fortement leur participation ;
- **La mise à jour des informations** : l'évolution des réglementations et du cadre juridique et économique des associations sportives nécessite d'assurer une mise à jour régulière des informations transmises ;
- **La dimension quantitative et qualitative des formateurs** : nombre limité de formateurs disponibles et de formations possibles au niveau local ;
- **Les écarts importants de connaissances et de niveau d'attentes** entre les différents stagiaires et l'impossibilité de démultiplier le nombre de groupe de niveaux.

La plate-forme e-learning ... une solution aux freins observés en matière de développement de la formation

Une opportunité de financement européen (Fonds Sociaux Européens), début 2000, a incité et soutenu la FFTT dans la création d'un programme de formation innovant : **PERF'TT (Performance, Evolution, Résultat par la Formation via les nouvelles Technologies et Trans-nationalité)**.

LE CONCEPT

Principe

Plate-forme de formation accessible via Internet (modules de formations, documents ressources pour formateurs,...) ; accessibilité 24h/24, 7jours/7, 365jours/an, de n'importe où. L'apprenant se connecte à son espace personnalisé grâce à un login et un mot de passe pour suivre un ou plusieurs modules et il est suivi par un tuteur, un formateur, ou l'administrateur de la plate-forme. Certains modules de formation sont payants.

Cibles

Le grand public, les stagiaires des formations fédérales, les formateurs des quatre branches de la fédération : Dirigeants, Arbitres, Techniques, Salariés non techniques.

Objectifs

Pour les « stagiaires » :

- ☞ Améliorer les connaissances et compétences du plus grand nombre, à des coûts très bas, et à un rythme individualisé ;
- ☞ Individualiser l'apprentissage et favoriser les échanges de savoir-faire, et la communication avec les formateurs.

Pour l'équipe « formateurs » :

- ☞ Améliorer et faciliter les liens entre les responsables pédagogiques de branche et les formateurs ;
- ☞ Mutualiser les documents pédagogiques du « terrain » ;
- ☞ Diffuser un contenu de formation égal sur tout le territoire.

Avec le soutien de



- 2001** Validation du projet PERF'TT
Mise en place d'une équipe projet autour d'un comité de suivi et d'un comité de pilotage.
- 2002** Recherche d'un modèle de plate-forme de formation à travers des plate-formes d'essai, choix de la plate-forme (GANESHA).
- 2003** Formation de premiers concepteurs de module et tuteurs. Mise en place d'un plan de communication autour du programme PERF'TT.
- 2004** Ouverture de la plate-forme.
- 2005** Développement de nouveaux modules.
- 2006** Signature d'une convention « SPORT, Education, Enseignement et Formation » avec l'INSEP qui s'inscrit dans le cadre d'une collaboration sur le développement de la formation ouverte et à distance (FOAD). Adoption d'une nouvelle plate-forme (Syfadis).
- 2007** Intégration du e-learning dans les formations fédérales « traditionnelles ».
- 2008** Association des ligues et comités dans la diffusion des programmes de formation (achats et financements groupés).



LE CONTENU ET L'ORGANISATION



1 L'e-formation permet de suivre un parcours de formation sans se déplacer, à son rythme, au moment souhaité.

2 Un tuteur suit, guide et aide l'évolution de la formation.

5 L'individualisation des modules permet de s'adapter aux besoins de l'apprenant



3 Les supports informatiques sont actualisés.

4 Les forums de discussion permettent des échanges entre apprenants.

Des outils d'animation à disposition des groupes apprenants

Au-delà de l'accès au contenu de formation, l'inscription au module donne accès à d'autres outils rendant la formation véritablement individualisée et animée.

⇒ Une messagerie électronique

Permet un contact personnalisé entre le tuteur et l'apprenant : accueil, mise à disposition de documents complémentaires, communication du bilan individuel de formation

⇒ Des forums de discussion

Permet d'échanger des idées entre les stagiaires sur un thème choisi par le tuteur

⇒ Un « chat » discussion en ligne

Permet des débats en ligne sur les sujets divers liés à la formation

Une plate forme « centre de ressources et d'échanges collaboratifs »

Une page d'accueil permettant d'accéder à divers « services » (encyclopédie, dictionnaire, traducteur, sites utiles, ...);

Un espace formation, donnant accès aux modules de formation, aux documents, au suivi de son parcours de formation;

Un espace d'échanges, forums, chat, foires aux questions.

Organisation

- ☞ Un Comité de pilotage fédéral du programme
- ☞ Un binôme salarié/élu chef de projet
- ☞ Un ETP en charge de l'administration, développement, conception des modules, communication et promotion de la plate forme
- ☞ 4 responsables pédagogiques de branches (arbitres, techniciens, dirigeants, salariés non techniques) pour la cohérence des formations, remontée des besoins
- ☞ Des tuteurs
- ☞ Des concepteurs de modules

LA PROMOTION ET LE DEPLOIEMENT DE LA PLATE FORME

Proposer les bons modules de formation

Au départ, les premiers modules de formation ont été conçus par les membres volontaires de l'équipe projet en fonction de leurs connaissances et envies. Désormais, afin de mieux répondre aux besoins exprimés, le choix des modules est basé sur :

- ⇒ les informations obtenues lors des séminaires annuels des Dirigeants ;
- ⇒ un questionnaire « formation » comprenant des questions spécifiques Perf'TT diffusé chaque année lors des rassemblements de formateurs techniques ou en arbitrage ;
- ⇒ les besoins en « modules optionnels » ou « préparatoires aux examens » sollicités pour les formations diplômantes techniques ou en arbitrage.

Organiser la gestion des tuteurs/formateurs/concepteurs de module

- ⇒ Mise en place d'un module « devenir tuteur de la plateforme Perf'TT »
- ⇒ Appel à candidature dans les différents supports de communication de la FFFT (Gazette Perf'TT, site internet...)
- ⇒ Mise en place de contrats avec les formateurs et tuteurs (contrat de « formateurs intermittent »), concepteurs (contrat de droit d'auteur)

Communiquer, valoriser la plate forme

- ⇒ Supports de communication de la FFFT
- ⇒ Sensibilisation à tous les séminaires de dirigeants
- ⇒ Présentation de la plate forme lors de formation BEES, licence professionnelle, colloque des formateurs en arbitrage
- ⇒ ...

LES DIFFERENTS MODES D'UTILISATION DES MODULES DE FORMATION E-LEARNING

Formation « A la carte »

Les bénéficiaires choisissent le ou les modules de formation correspondant à leurs besoins

En complément de la formation traditionnelle

Formation « pré-requis »

Les formateurs « traditionnels » utilisent les modules disponibles sur la plate forme comme une formation en « pré-requis » au stage en présentiel.

Avantages :

- Homogénéisation du niveau de connaissance théorique des participants en début de session
- Diminution du temps de formation et des coûts logistiques
- Augmentation du temps consacré à la « pratique » lors des stages en présentiel

Formation « spécialisée »

Les formations techniques fédérales (entraîneurs...) comportent un tronc commun et une partie optionnelle. Les parties optionnelles abordent des thèmes très spécifiques maîtrisés par un nombre très réduit de formateurs.

Avantages :

- Gain de temps et de logistique : la tenue des modules optionnels ne sont plus conditionnés par un nombre minimum de participants
- Diminution des coûts de formation pour la FFTT
- Amélioration de l'individualisation des formations

Les stagiaires des formations « arbitre » ont la possibilité de suivre le module « **juge arbitre du critérium fédéral** » en amont de leur stage. Ainsi, ils arrivent avec un niveau de connaissance homogène sur la partie « règlements » et le formateur peut consacrer **plus de temps sur les autres aspects de l'arbitrage comme le relationnel et la psychologie**

Le module « **Les publics du TT** » présentant les différents types de publics que l'on peut encourager à pratiquer le tennis de table... est un module optionnel de la formation fédérale. **La plate forme Perf'TT rend accessible ce module optionnel à l'ensemble des stagiaires...**

« Nous pouvons voir s'opérer un changement progressif des mentalités. Au début, PERF'TT pouvait faire peur notamment pour les formateurs (« la machine va-t-elle remplacer l'Homme » ?!). Il a donc fallu informer et expliquer les tenants et aboutissants de cette démarche. L'outil PERF'TT permet justement de re-valoriser le rôle du formateur, dans le sens le plus riche qui soit, c'est à dire qu'il apporte sa plus-value, son expérience pratique pour que le stagiaire soit plus efficace et performant lorsqu'il retourne dans son club, sur le « terrain ». PERF'TT permet de réviser notre façon de former et nos modes de « cours » pour faire progresser nos Ressources Humaines. »

Nicolas BARBEAU – Directeur de l'IFEF

ZOOM SUR LA FORMATION DES DIRIGEANTS

Aujourd'hui la plate-forme est donc développée autour des formations techniques, en arbitrage mais également autour des formations dirigeantes, administratives, sur le développement,... pour les bénévoles et les salariés.

Les deux enjeux pour le développement des modules de formation dirigeants sont :

- ⇒ Concevoir et proposer les modules correspondant réellement aux besoins exprimés par les dirigeants... organiser une sorte de « demande à la carte » ;
- ⇒ Améliorer la visibilité de la plate-forme et la sensibilisation de tous les dirigeants TT à son utilisation en s'appuyant notamment sur des relais : les « Commissions Régionales de formation » et les formateurs.

Modules « Animer/développer »

- ⇒ L'analyse interne et externe d'un club
- ⇒ Les publics du tennis de table
- ⇒ Les séances
- ⇒ Les bases d'un projet club
- ⇒ La méthode française

Modules « Organiser /Diriger »

- ⇒ La gestion des emplois et des compétences
- ⇒ Répondre à une demande de formation
- ⇒ Le budget prévisionnel
- ⇒ Le budget de trésorerie
- ⇒ Diriger et motiver son équipe

Modules « Outils

- ⇒ Word
- ⇒ Excel
- ⇒ Aceso
- ⇒ Power Point

Les documents

- ⇒ Le livret d'accueil du nouveau dirigeant de club
- ⇒ Le référentiel des emplois et compétences
- ⇒ La CCNS
- ⇒ La CCNS, par où commencer ?

Les livrets et fiches pratiques

- ⇒ Les avantages acquis
- ⇒ La rédaction d'un contrat de travail
- ⇒ Le Temps de travail
- ⇒ Les contrats de travail

LE BILAN

Le bilan est positif pour l'activité formation de la FFTT. Chaque responsable de branche a su trouver son intérêt dans cet outil. PERF'TT permet aussi à la fédération de toucher des personnes qu'elle n'aurait pu toucher par un rassemblement.

- 30 modules de formation proposés et 8 documents supports
- 392 personnes formées via Perf'TT et 500 modules et/ou documents
 - dont 50 stagiaires formations fédérales
 - dont 100 dirigeants bénévoles
- 3500 connexions (depuis juillet 2006), 1350 heures

A savoir !
Les AGEFOS PME et les Conseils régionaux peuvent prendre en charge les formations à distance des apprenants, via les documents actuels de contractualisation (convention de formation, état de présence, facture acquittée,...).

« Pour l'avoir pratiquée, l'utilisation des modules PERF'TT dans les formations permet aux formateurs de gagner du temps. Ils peuvent pratiquer plus de formation « raquette en main ». Cela fait évoluer l'approche pédagogique que l'on a de la formation. A mon niveau, elle m'a permis de mieux faire passer les contenus et les messages, en particulier faire intégrer ceux de la « route du haut niveau », ce qui n'était pas forcément le cas auparavant du fait du manque de temps disponible. »

Olivier SKENADJI – Cadre Technique Départemental
Comité du Gard – Ligue Languedoc-Roussillon

LA SUITE

- ⇒ Etre encore plus réactif aux besoins notamment des dirigeants ;
- ⇒ Etoffer notre offre de formation ;
- ⇒ Disposer de vidéos et de sons dans les modules afin de développer l'attractivité des parcours de formation ;
- ⇒ Prendre en compte la nouvelle filière des diplômés techniques ;
- ⇒ Communiquer vers la francophonie pongiste ;
- ⇒ Continuer à échanger avec d'autres fédérations, le CNOSF, l'IFOMOS, l'INSEP,... ;
- ⇒ Développer de nouveaux produits et services autour de la plate-forme ;

« Un nouvel outil de formation au service de notre développement.

Ce dispositif ne prétend pas remplacer ni se substituer aux autres méthodes de formation. Il vient, au contraire, les compléter en offrant, à ceux qui le désirent, une possibilité de se former et de s'informer grâce aux nouvelles technologies de communication. »

Gérard VELTEN - Président de la FFTT

« Le programme PERF'TT constitue une innovation majeure dans la manière de former nos cadres, qu'ils soient dirigeants, techniciens ou arbitres.

Il permet de s'affranchir de nombre des contraintes que nous rencontrons dans nos formations traditionnelles basées sur la participation à des stages en "présentiel" coûteux en temps et en argent. »

Gilbert LIEGEOIS – Vice-Président de la FFTT
en charge de l'Emploi et de la Formation

CNAR SPORT

Comité National Olympique et Sportif Français
1 avenue Pierre de Coubertin
75640 Paris cedex 13

Tél. : 01 40 78 29 43 - Fax. : 01 40 78 28 72

Courriel : CNAR-Sport@cnosf.org
Site : <http://CNAR-Sport.franceolympique.com>

FEDERATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE

3 rue Dieudonné Costes
BP 40348
75625 PARIS Cedex 13

Courriel : estelle.londiche@fftt.com
Site : <http://perfft.fftt.com>